

---

Adresse du conseil-général et du comité de surveillance de la commune d'Aumale qui s'indignent de l'attentat contre Collot-d'Herbois et Robespierre et invitent la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil-général et du comité de surveillance de la commune d'Aumale qui s'indignent de l'attentat contre Collot-d'Herbois et Robespierre et invitent la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 61;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_24954\\_t1\\_0061\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24954_t1_0061_0000_7)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

armées toujours Victorieuses fassent éprouver à tous les Despotés de l'univers le Sort de l'empoisonneur et infâme Capet et de sa Messaline : Détruisez dans les quatre parties du monde la race infernale des oppresseurs de l'humanité; anéantissez sans retour la triple Aristocratie; nobiliaire, Sacerdotale et robinocratique; et Vous n'aurez pas cessé un instant, Représentans fidèles, d'avoir bien mérité de Votre Patrie.»

DUMAZ (*présid.*), GAULNE [?], J. BERTUEL, CHAR-  
TRE, CHANA, TRIOLLIÈRE [?], GUYOT (*Secrét.*).

## 6

**Les administrateurs et l'agent national de Cambrai font les mêmes félicitations et donnent les mêmes témoignages.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[Cambrai, 21 prair. II] (2).

« Citoyens Représentants

Et nous aussi nous nous félicitons que deux des plus fermes appuis de la Liberté du peuple aient échappé au fer des assassins; et nous aussi nous vouons une haine implacable aux Tyrans qui soudoient, qui ameutent contre vous tous les crimes. Les voilà donc ces Anglais, qui se vantent d'avoir des principes, qui se donnent depuis si longtems pour modèles à leurs Voisins, Les voilà donc entièrement démasqués!... Continuez, Citoyens Représentants, d'opposer à leurs poignards toute l'énergie des vertus républicaines. Continuez de répondre à leur déloyauté par la sublimité de vos Décrets et Par la Magnanimité de Votre conduite.

Encore un moment et les hordes esclaves seront dispersées par nos phalanges victorieuses; et quand la tyrannie aurait sur nous l'affreux succès de l'assassinat, des Millions de bras sont prêts sur tous les points de la République pour exterminer tous les Scélérats et venger les Martirs de la Liberté. Les français ôteront à leurs ennemis jusqu'à la puissance du crime et il ne restera au despotisme que l'horrible célébrité de ses forfaits.

Restez à votre poste et la République est inébranlable.»

J. MARTIN, BOISDON (*fesant les fonctions de présid.*), GIAR [?] (*Presid. par interim*), LEFEBVRE, FAREZ (*agent nat.*), FAILLE, DHERBÉCOURT, GUERARD, BODIN [?], H. MASEAUX, GEMICO [?]

## 7

**Le conseil-général et le comité de surveillance de la commune d'Aumale expriment à la Convention nationale leur indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, et l'invitent à rester à son poste.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (3).**

[Aumale, 18 prair. II] (1).

« Citoyens Représentants

Vôtre prudence et votre fermeté ont tellement déconcertés les hordes coalisées pour arrêter l'Effet de vos Sublimes Travaux, que dans Leur Désespoir et pour Echapper au Chatiment qui les attend, ils n'ont put trouver d'autres moyens que Celui de diriger des mains homicides sur plusieurs d'entre Vous.

Legislateurs! Restez sans inquiétudes! Soyez toujours nos dieux Tutélaires! Terminez L'immortel Ouvrage que Vous avez Commencé! Assoyez la République sur des Bases inébranlables! Rendez au Monde entier Le Plus cher de tous les Biens: la Liberté... et son Génie veillera sur vos jours; et cette Providence que vous avez si solennellement Proclamée détournera Les Poignards de Nos Ennemis, accélèra [?] Leur Chute, et assurera Pour Jamais Votre gloire. S. et F.»

P. LARCHER (*maire*), SOULAGE (*off. mun.*), G.N. [?] GODQUIN (*off. mun.*), André LÉROUX, PIERRELATE, RABAU (*off. mun.*), SUTEL (*agent nat.*), MARTIN, GILLOT, BLOT, LESUR, PONTHEU (?), COUPROLLES (?), Noel GARIN, PEPIN, BOULOGAR, LEHALLEUR (?), BULLOT, féL. BEUVAIN, GILLE (*Secret.*).

## 8

**La société populaire de Marmande (2) exprime à la Convention nationale l'indignation dont elle a été pénétrée à la nouvelle de l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre; elle assure les représentans du peuple français qu'elle est prête à leur faire un rempart de son corps.**

**Mention honorable, insertion [au] bulletin (3).**

[Marmande, s.d.] (4).

« Représentans

A un sentiment profond de douleur a succédé notre indignation a la nouvelle de l'attentat commis contre nos representans Collot d'Herbois et Robespierre.

La vangeance nationale n'à donc pas détruit tous les monstres? et l'or de Pitt séduit encore des esclaves forcenés... le vil corrupteur perira comme ses suppôts. La guerre aux anglais et la guerre a mort. La République triomphante écrasera ses ennemis.

Qu'il nous eut été doux de pouvoir faire autour de nos representans un rempart de nos corps. Nous sommes toujours prêts à les défendre au peril de notre vie. Heureux de pouvoir donner a la Convention Nationale, des preuves de notre respect, et de nôtre attachement pour elle, et de notre amour pour la patrie.»

P. MIMAUD (*présid.*), DURAN (*secret.*), Benoit MIMAUD (*secret.*), LARRIEU (*secret.*).

(1) P.V., XL, 55. B<sup>in</sup>, 4 mess.

(2) C 308, pl. 1195, p. 25.

(3) P.V., XL, 55. B<sup>in</sup>, 4 mess.

(1) C 308, pl. 1195, n° 26.

(2) Lot-et-Garonne.

(3) P.V., XL, 55. B<sup>in</sup>, 4 mess.

(4) C 309, pl. 1202, p. 27.